



VILLE DE CHARLIEU

- République Française -  
- Département de la Loire -  
- Arrondissement de Roanne -

Charlieu,  
le 23 novembre 2021

OBJET :  
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE PUBLIQUE ORDINAIRE

Le Conseil Municipal  
se réunira en séance publique ordinaire  
AU THEATRE SAINT PHILIBERT  
LE LUNDI 29 NOVEMBRE 2021 A 19 H 00

L'ordre du jour du C.M. est le suivant :

PERSONNEL

- 1°) application des 1607 heures pour les agents de la Commune de Charlieu
- 2°) modification du tableau des effectifs : création de postes
- 3°) assurance statutaire des agents de la collectivité : avenant au contrat avec Sofaxis
- 4°) mise en œuvre de la protection sociale complémentaire des agents, participation en prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation
- 5°) conventions de mise à disposition de personnel
- 6°) remboursement des frais médicaux engagés par les agents communaux

EAU - ASSAINISSEMENT

- 7°) rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'eau potable : approbation des rapports 2020
- 8°) tarif de l'assainissement 2022
- 9°) tarif de l'eau potable 2022

FINANCES

- 10°) tarifs municipaux 2022
- 11°) décisions modificatives budgétaires
- 12°) demande de financement auprès du Département de la Loire au titre du programme d'investissements 2022 : délibération de principe

## TRAVAUX – URBANISME

13°) restructuration de l'Espace de Vie Sociale : approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de signer les marchés

14°) adhésion de Charlieu Belmont Communauté au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Roannais

15°) pôle ADS de Charlieu Belmont Communauté : approbation des conditions générales d'utilisation pour la saisine par voie électronique

## ADMINISTRATION GENERALE

16°) acquisition d'un terrain secteur Bouverie

17°) adhésion au service de système d'information géographique  
web : Géoloire adresse

18°) adhésion à la compétence optionnelle du SIEL "gestion énergétique des bâtiments"

## QUESTIONS DIVERSES

19°) divers

Le port du masque est obligatoire tout au long de la séance du Conseil Municipal.



*Bruno BERTHELIER,*

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Bruno BERTHELIER", written over a blue circular stamp.

Maire de CHARLIEU